

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020 A 18H00

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Barbizon légalement convoqué le vingt juillet deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Culturel Marc Jacquet, sous la présidence de Monsieur Gérard TAPONAT, Maire.

Etaient Présents :

Mme Elysabeth BERGEON-CHAUMETTE, Mr Yves COZE,
Mme Sophie SEGURA, Mr Jean-Sébastien BOUILLOT,
Mme Ana Maria CERNIGLIA, Mr Ghislain DIDOT,
Mme Jana FARHAT, Mr Sébastien GREGOIRE,
Mme Catherine CHARPENTIER, Mr Frédéric VIDEAU,
Mme Stéphanie MARINO, Mr Philippe DOUCE,
Mme Dominique GENOT, Mr Marcel BOETHAS

Absents ayant donné pouvoir

Absents

Secrétaire de séance : Mme Jana FARHAT

Conseillers : en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

La séance est ouverte à : 18h00

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

Point N°	Référence Délibérations	Objet
1	-	Compte rendu du conseil municipal du 24 juillet 2020
2	20/04/16	Délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire
3	20/04/17	Indemnités aux élus
4	20/04/18	Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au sein des commissions
5	20/04/19	Désignation des membres au sein de la commission communale des impôts directs
6	20/04/20	Désignation des membres au sein du CCAS
7	20/04/21	Désignation des membres au sein la Caisse des Ecoles
8	20/04/22	Désignation des membres du conseil au sein des commissions de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF)
9	20/04/23	Désignation des déléguées au sein des organismes extérieurs - Parc Naturel Régional du Gatinais /SDESM /SMICTOM/SEMEA

Point N°	Référence Délibérations	Objet
9	20/04/24	Approbation du Compte de Gestion – Budget Principal 2019
10	20/04/25	Approbation du Compte Administratif – Budget Principal 2019
11	20/04/26	Affectation de Résultat – Budget Principal
12	20/04/27	Vote des taux 2020
13	20/04/28	Subventions aux associations 2020
14	20/04/29	Vote du Budget Primitif – Budget Principal 2020
15	20/04/30	Règlement intérieur dans le cadre de la mise à disposition des Locaux Communaux
16		Questions diverses

1 Compte rendu du conseil municipal du 24 juillet 2020

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du **24 juillet 2020**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité compte rendu précité.

2 20/04/16 Délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Mr le maire l'ensemble (ou une partie) des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 :

Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal